



Avec la relance de l'économie qui se pointe à l'horizon, je vous présente cette première infolettre de l'année.

Et à la fameuse question...

Est-ce vraiment rentable de faire produire une vidéo pour mon entreprise surtout dans le contexte actuel?

J'ai pensé qu'il serait pertinent de vous exposer cette fois-ci un angle différent à envisager à cette question.

Parlons COMPTABILITÉ et ÉCONOMIE!

- *Annie Crémont, productrice*

Vos vidéos ont une valeur économique

Pourquoi une valeur économique nominale?

Parce qu'une vidéo passe un message. L'objectif premier de la vidéo est d'informer ou de promouvoir. Si vous en faites plusieurs, vous renforcez votre communication. Imaginez que vous ayez des vidéos de formation, de santé sécurité au travail, de renforcement professionnel, éducatives, promotionnelles, tout cela s'accumule avec le temps et devient un actif! Et si votre chaîne vidéo compte dix, vingt ou cinquante vidéos, cela positionne votre entreprise comme une référence en contenu et du coup, vous contribuez à votre image de marque.



Qu'est-ce qu'un portefeuille vidéo?

C'est une quantité de vidéos diffusées sur vos chaînes de communication web qui parlent de votre entreprise. À force d'ajouter de la vidéo, vous augmentez systématiquement votre volume de contenu et si ce dernier est pertinent, il y a de fortes chances que vous augmentiez aussi directement votre auditoire.

Vos chaînes de communication ont une valeur croissante!

Plus vous avez du contenu et plus celui-ci est de qualité, mieux c'est! Toutes les entreprises ont un auditoire.

Vous avez le vôtre à travers vos clients, vos prospects, vos fournisseurs, vos partenaires, vos employés et tout ce qui est en périphérie.

Dans l'ère des communications actuelles, le contenu est roi et devient en quelque sorte l'OR BLANC.

Les produits vidéo ont une valeur refuge!

Le coût direct de production des capsules vidéo est certes un investissement, mais il devient aussi en quelque sorte un actif direct pour l'entreprise. *Je m'explique...*

Advenant la vente d'actions de votre entreprise, l'ajout de partenaires d'affaires/financiers, une fusion ou une association avec une autre entreprise, votre portefeuille vidéo devient définitivement un actif. Il est une valeur refuge pour l'entreprise.



***Investir dans vos communications audiovisuelles laisse une trace.
À vous de tirer le maximum de cet actif!***